



Agir pour construire

FORMATION PROFESSIONNELLE INSTITUTIONNELLE

La Plate-Forme Professionnelle évoluée

La formation professionnelle en Caisse d'épargne dispose d'un socle institutionnel qui a été profondément remanié il y a quatre ans. Toutes les parties s'accordent à reconnaître que le contenu de l'un des trois cursus qui la composent, n'est plus aujourd'hui en phase avec la réalité du terrain. Le Comité National de la Formation Professionnelle (CNFP) a donc décidé de le rénover : une nouvelle Plate-Forme Professionnelle vient de voir le jour.

Quelques rappels

Le 28 avril 1997, une formation arbitrale, désignée par le ministère du travail et celui des finances décidait, en lieu et place des partenaires sociaux, de bouleverser le système de formation professionnelle Caisse d'épargne, dénoncé deux ans plus tôt par les employeurs. C'est ainsi que les garanties de carrière, rejetées par nos patrons, furent remplacées par des primes beaucoup moins gratifiantes et que sont apparus les trois niveaux de la formation institutionnelle en vigueur aujourd'hui : Parcours Accueil Intégration, Plate-Forme Professionnelle, Parcours Management.

Les problèmes identifiés quatre ans après

Aujourd'hui, tous les intervenants (formateurs, stagiaires, syndicats et directions) s'accordent à dire que la Plate-Forme Professionnelle est en décalage avec la réalité du terrain. Des modules ont un intérêt pratique très limité pour les emplois occupés (mathématiques financières), d'autres sont redondants avec le Parcours Accueil Intégration (droit, fiscalité). En outre, la lourdeur du parcours décourage certains salariés qui pourraient s'y inscrire.

Il est également reproché aux modalités de contrôle elles-mêmes et notamment à l'examen final, de manquer de cohérence avec l'ensemble du cursus.

Un toilettage s'imposait afin de conserver à ce niveau de formation un attrait pour la profession.

Une nouvelle formule pour la Plate-Forme Professionnelle

Les modifications apportées ont pour objectif essentiel de rendre cette formation plus en phase avec la réalité quotidienne des stagiaires. Le contrôle quant à lui s'effectuera en deux phases : un contrôle continu après chaque module et un contrôle final constitué de deux épreuves (écrit et oral).

a) la structure de la formation :

La formation s'articulera autour de 6 modules :

- | | |
|---|---------|
| ▪ <i>Nouvelles technologies</i> (module consacré à internet & intranet, au « web » ...) | 2 jours |
| ▪ <i>Marketing bancaire</i> (actualisation du module actuel) | 4 jours |
| ▪ <i>Politique financière de l'entreprise</i> (relier vie de l'agence et contraintes financières de l'entreprise) | 4 jours |
| ▪ <i>Évolutions de l'entreprise bancaire dans l'environnement économique mondial</i>
(ancien environnement macro économique) | 4 jours |
| ▪ <i>Démarche qualité au service du client</i> (adaptation du module existant
aux résolutions de problèmes directement liés à l'activité des salariés) | 2 jours |
| ▪ <i>Communication</i> (réorganisation de l'ancien module) | 4 jours |

.../...



Le fait de ne plus traiter en plate-forme professionnelle un certain nombre de thèmes généraux (mathématiques financières, droit, fiscalité, risque et assurances) diminue le nombre de modules et allège le programme. Cet allègement est d'autant plus cohérent que des formations spécifiques sont régulièrement dispensées au fil de l'évolution du droit ou de la fiscalité ou bien encore à l'occasion de certaines spécialisations. Il autorise l'apparition d'un module « nouvelles technologies » auxquelles nous sommes tous confrontés tant dans la relation de vente que dans notre quotidien professionnel (mais aussi privé).

Le nombre de jours de formation passe donc de 28 à 22 : 20 jours de formation et 2 jours pour préparer l'examen final.

Formation moins lourde et moins étalée, plus de candidats

- ↳ Le nombre de jours de formation à répartir entre les entreprises demeurant de 30.000 par an, l'allègement de ce cursus ouvrira arithmétiquement l'accès à un plus grand nombre de candidats. De plus, un outil de travail à distance utilisant internet ou intranet permettra aux stagiaires de communiquer entre eux ou directement avec le site de l'école de commerce de Bordeaux.
- ↳ Enfin, il a été décidé de concentrer la durée de la formation. Dès 2002 elle s'étalera sur 12 mois au lieu de 18.

b) Les modalités de contrôle

Une autre nouveauté réside dans l'introduction d'un oral, le contrôle s'effectuant désormais en deux étapes :

- 1) Un contrôle continu après chaque module qui comptera pour 50% de la note finale. Pour accéder aux épreuves finales, la moyenne (10/20) sera requise.
- 2) Le contrôle final constitué de deux épreuves,
 - l'écrit, pour 25% de la note finale,
 - l'oral, sous forme de mémoire pour les 25% restant. Chaque stagiaire présentera son dossier devant un jury et pourra bénéficier de 2 jours pour le préparer.

Comme par le passé, l'obtention du diplôme nécessite une note globale de 12/20, mais une session de rattrapage sera possible pour les stagiaires ayant obtenu une note supérieure à 10.

Tout n'est pas résolu pour autant

Le nouveau dispositif sera mis en place pour la session 2002. À l'issue de celle-ci, le CNFP tirera un premier bilan et apportera des rectificatifs, si nécessaire.

S'il est vrai que la Plate-Forme Professionnelle avait besoin d'être revue pour plus de cohérence, les modifications apportées sont le fruit d'un compromis entre les attentes des partenaires sociaux. Mais pour autant cela ne règle pas l'un des problèmes récurrents depuis la sentence arbitrale : l'obtention de ce diplôme (en cours d'homologation auprès de l'éducation nationale) n'apporte plus la garantie de carrière offerte par son prédécesseur, le BA1.

Cet épisode de la vie sociale du Groupe prouve qu'il est possible de construire sans conflit les dispositions qui gèrent notre profession. Il faut pour cela que la recherche d'un équilibre respectueux des intérêts et des valeurs en jeu, soit une volonté partagée. Est-ce leur entêtement à nier certaines évidences qui empêche les dirigeants du Groupe à reproduire dans d'autres domaines du dialogue social, tout aussi importants, une concertation fructueuse ?

Le Secrétariat national
Gilles Arnould – Bernard Charrier – Patrick Galpin – Serge Huber – Bettina Larry

